



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

ANNUAL REPORT 2010

PROJET DE REHABILITATION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS DE TATA (MOR 0603111)



Table des matières

1 FICHE PROJET	4
2 RÉSUMÉ.....	5
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
2.2 POINTS SAILLANTS	6
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	6
3 EVOLUTION DU CONTEXTE	7
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	8
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	8
4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE	8
4.2.1 Indicateurs	8
4.2.2 Analyse des progrès réalisés	8
4.2.3 Risques & hypothèses	9
L'augmentation des superficies et l'intensification de la production ne conduisent pas à un alourdissement des tâches, notamment des femmes surtout dans le cas de ménages pauvres.....	9
4.2.4 Critères de qualité.....	9
4.2.5 Impact	9
4.2.6 Leçons apprises et recommandations.....	9
4.3 RÉSULTAT 1	10
4.3.1 Indicateurs	10
4.3.2 Bilan activités.....	10
4.3.3 Analyse des progrès réalisés	11
4.3.4 Risques et hypothèses	11
4.3.5 Critères de qualité.....	11
4.3.6 Exécution budgétaire	11
4.3.7 Leçons apprises et recommandations.....	11
4.4 RÉSULTAT 2	12
4.4.1 Indicateurs	12
4.4.2 Bilan activités.....	12
4.4.3 Analyse des progrès réalisés	12
4.4.4 Risques et hypothèses	13
4.4.5 Critères de qualité.....	13

4.4.6	Exécution budgétaire	13
4.4.7	Leçons apprises et recommandations	13
4.5	RÉSULTAT 3	14
4.5.1	Indicateurs	14
4.5.2	Bilan activités	14
4.5.3	Analyse des progrès réalisés	14
4.5.4	Risques et hypothèses	15
4.5.5	Critères de qualité	15
4.5.6	Exécution budgétaire	15
4.5.7	Leçons apprises et recommandations	15
5	BÉNÉFICIAIRES, PARTENAIRES	16
6	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)	17
6.1.1.1	R2 : LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION EST RENFORCÉE	20
6.1.1.2	R3 : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LA VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR EST CONSOLIDÉE	22

1 Fiche projet

Titre de la prestation	Réhabilitation et Développement des Oasis de Tata		
Pays partenaire	Maroc		
N° d'intervention DGD	NN 3003126		
Navision code CTB	MOR 06 031 11		
Objectif global	Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines		
Objectifs spécifiques	La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Addis (communes d'Addis, Tigzert et Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables, est engagée avec les populations locales (hommes et femmes)		
Résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées. 2. La lutte contre la désertification est renforcée 3. La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits du terroir 		
Zone d'intervention	Province de Tata, Annexe d'Addis (Addis, Tigzert et Oum El Guerdane)		
Code Sectoriel	31120	Sous secteur	
Institution partenaire	<i>Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes</i>		
Contribution du Maroc (selon CS)	12.290.000 MAD (environ 1.078.070 €)		
Contribution belge	1.992.134 €		
Durée totale du projet	48 mois		

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
<p>Objectif Spécifique :</p> <p>La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis (commune d'Adis, Tigzert, Oum El Guerdane) à travers le développement de système d'exploitation viable et écologiquement durable est engagée avec les populations locales (Hommes et femmes)</p>	<p>Non efficient à cause du non démarrage de ses activités prévues être démarrées en janvier 2010.</p>	<p>Son efficacité sera améliorée en 2011 avec le déploiement effectif sur le terrain du personnel CTB, les équipements, véhicules etc. la DPA n'a pas réagi à la mise place des activités facilitatrices pendant cette année. La base de données des périmètres à viabiliser va être identifiés en 2011.</p>	<p>La durabilité du projet est garantie par la reconstruction des palmeraies dégradées et la mise en place de projets pilotes d'économie d'eau (goutte à goutte)</p>
<p>Résultat 1 : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées</p>	<p>Le plan de formation, selon les groupes cibles concernés, est programmé en 2011. cette activité est défailante à cause de la non signature de convention de partenariat avec l'APDS. La mise en place des structures d'accompagnement de ce processus est mise en place à partir du mois d'octobre 2010.</p>	<p>La cogestion du projet localement par 3 institutions, APDS/DPA/CTB semble poser des problèmes de coordination et par conséquent manquera d'efficacité</p>	<p>Le déploiement des animateurs sur le terrain est atout pour le projet pour la mobilisation des acteurs locaux, associations et agriculteurs. La proximité de la zone d'action du projet par rapport aux structures de la DPA facilitera le contact avec le milieu rural. La motivation, la dynamique qui va se créer un bon indicateur d'appropriation du projet. l'adhésion est plausible autour des facteurs endogènes de l'oasis : formation, eau et valorisation des produits de terroir</p>
<p>Résultat 2 : La lutte contre la désertification est renforcée</p>			
<p>Résultat 3 : La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits de terroir</p>			

Budget	Dépenses par année	Dépenses totales année N (31/12/2010)	Solde budget	Taux d'exécution
1992134 €		22024 €	1970110 €	1.11%

2.2 Points saillants

- L'année 2010 s'est caractérisée par un blocage dans le démarrage des activités de terrain, tellement attendues par la population et les acteurs locaux, prévu en janvier 2010. La programmation a privilégiée les actions de renforcement de capacités des acteurs locaux confiées à l'APDS par le projet de convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture. Vu les nouvelles réformes de structuration cette dernière, attributions et compétences territoriales, l'organisation structurelle de la direction du projet a été affectée par la non signature de cette convention et de plus, non désignation du responsable délégué du volet par agricole par l'Agence du Sud.
- La tenue de la réunion du COPIL en date du 15/6/2010
- La constitution du comité technique du suivi du projet en date 9 juillet 2010
- la mise en place de l'équipe locale, coresponsable et secrétaire comptable ; ainsi que la sélection des animateurs ;
- l'élaboration des CSC pour l'étude de ligne de Base et l'acquisition des véhicules
- l'élaboration des fiches informatives et de dépliants pour le projet
- la préparation du plan annuel 2011 en concertation avec la DPA de Tata
- l'élaboration de fiches pour le suivi administratif et technique des activités du projet
- la préparation des travaux inscrits dans l'ordre du jour de la réunion du COPIL prévu pour le 4 janvier 2011.
- La participation à l'enrichissement de l'édition Likoum sous le thème « Défi pour la réhabilitation et le développement des oasis de Tata.
- La tenue de la réunion du comité spécial des partenaires pour le suivi de la coopération au développement en date du 9 décembre 2010.

2.3 Leçons apprises et recommandations

- Compte tenu de ce qui précède, il aurait été judicieux d'agir au moment opportun en vu de débloquer cette situation par l'annulation pur et simple de ce projet de convention. Plusieurs échanges d'écrits ont eu lieu sans succès. De même, la mise en place des structures d'accompagnement, humain et matériel, du projet doit se réaliser en début de l'année au lieu de les reporter en la fin d'année à début 2011.
- Provoquer une réunion d'urgence du COPIL pour instituer les amendements possibles pour lever les insuffisances du projet
- Démarrer le projet à plusieurs niveaux au lieu d'agir de manière séquentielle, étape par étape. C'est-à-dire démarrer, aussi et en parallèle, les autres activités liées aux résultats de cogestion DPA et CTB au lieu de le freiner sous condition de faire signer au préalable la convention de partenariat avec l'APDS.

3 Evolution du contexte

Au niveau institutionnel et organisationnel

Au niveau national, la nouvelle stratégie agricole adoptée par le Maroc dans le cadre du plan vert a été accompagnée par de nouvelles restructurations du ministère de l'Agriculture au niveau national et régional. La réorganisation des directions centrales et des services extérieurs ont influencé de manière significative l'implantation du projet au niveau provincial. La direction de la production végétale, premier interlocuteur du projet, est substituée par la direction des filières.

Au niveau régional, il est crée une direction régionale à Guelmim qui coiffe les DPA de Tata, Guelmim et Smara. Celles-ci ont connu de leur part de nouvelles réadaptations et réorganisations en vue de mettre en pratique au niveau provincial les politiques agricoles. Le constat est que ces directions régionales ont pu être renforcées par des ressources humaines au détriment des directions provinciales. En conséquence des services se trouvent en insuffisance du personnel face à une augmentation de la charge de travail.

Au niveau provincial, la mise en place des structures d'exécution et de suivi, notamment la direction du projet est influencée par ces changements et se trouve contraint donc à désigner le responsable à temps plein pour assurer avec le coresponsable CTB la mise en œuvre, le suivi technique et méthodologique de toutes les activités du projet et ceci conformément aux modes organisationnels indiqués dans le document technique et financier du projet

La réorganisation de l'APDS, en plus de sa réticence au projet de convention de partenariat avec le ministère de l'agriculture, le responsable délégué du volet para agricole n'est pas désigné.

La direction du projet est constituée alors seulement d'un directeur du projet (le directeur provincial), d'un responsable à temps partiel (chef du service des projets de la DPA) et du coresponsable CTB.

Il est à signaler la création de l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganeraie pour une meilleure coordination des interventions dans ce genre du milieu spécifique (Oasis et la zone de l'Arganier)

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Il est prématuré de porter des appréciations sur la nature du degré d'implication des différentes structures institutionnelles et organisationnelles dans le suivi des activités du projet. Néanmoins on peut se permettre d'évoquer quelques indications :

- La tenue de la réunion du COPIL en date du 15/6/2010 : à ce niveau, la décision n'est pas prise en ce qui concerne le projet de convention avec l'APDS. Un retard déjà accusé d'environ de 6 mois
- La constitution du comité technique du suivi du projet en date 9 juillet 2010 : aucune réunion n'est alors provoquée pour faire avancer les choses
- la mise en place de l'équipe locale, coresponsable et secrétaire comptable ; ainsi que la sélection des animateurs ;

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis (communes d'Adis, Tigzert, Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes femmes).					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Au moins 50% des oasis de l'annexe d'Adis (sois au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration. Au moins 50% de de la superficie agricole utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	X	X	Ligne de base non encore lancée	Les activités correspondantes sont programmées en 2011	Peut dépasser les prévisions grâce à des initiatives privées, économie d'eau et plantation du palmier dattier et fruitier. Certaines pratiques anti environnementales vont être vulgarisées. L'adhésion des femmes pour des projets pilotes est recherché et fondamental

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'étude de ligne de base prévue être lancée en 2010, va constituer un référentiel pour l'évaluation en cours et posteriori du projet. Les indicateurs indiqués dans le cadre logique du DTF sont chiffrés et faciles à collecter, reste à savoir la situation de référence pour permettre la comparer par rapport à l'évolution du projet. connaître aussi la part du projet dans ces transformations ; est ce que c'est une évolution normale à travers des initiatives privées ou collectives dans un environnement où se convergent des interventions d'autres programmes ou y a-t-il une spécificité du projet CTB qui le distingue parmi d'autres dans la restauration des oasis.

4.2.3 Risques & hypothèses

Risque et hypothèse	score	commentaires
L'augmentation des superficies et l'intensification de la production ne conduisent pas à un alourdissement des tâches, notamment des femmes surtout dans le cas de ménages pauvres.	A	Le projet prévoit des activités d'allègement de la corvée dans la gestion des eaux d'irrigation. Un poste qui occupe le plus de charge en gestion de temps. L'introduction de la nouvelle technologie d'économie d'eau localisé et par mobilisation des eaux en canalisation en PVC répond à cette préoccupation d'alourdissement des tâches aussi bien pour les femmes que pour les hommes. L'intégration de l'élevage dans le système de production oasien est une faiblesse du projet. il concoure à l'augmentation de la fertilité des sols (fumier produit) et la lutte contre la pauvreté, une source de revenu des femmes sans terres.

4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	La réponse risque d'accuser plus de retard à cause des procédures administratives bureaucratiques décrédibilisent la réponse urgente aux besoins exprimés par la population
Efficience	B	la composition des membres de la direction du projet est limitée en nombre. Est appelée à déployer plus d'effort pour rattraper le retard accusé.
Durabilité	A	La province de Tata est connue par le dynamisme de son tissu associatif et la réceptivité des agriculteurs ; sont des éléments potentiels de viabilité des activités acquises durant et après l'achèvement du projet
Pertinence	A	Le projet est fort par sa pertinence puisqu'il touche directement la vie de la population, oasis et eau en tant que leur sources vital

4.2.5 Impact

L'impact des activités est attendu après l'achèvement du projet une fois que les plantations entrent dans le stade de croisière de production, amélioration des revenus et restauration de l'écosystème oasien.

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

Il faut un certain recul pour qu'on puisse tirer de leçons et recommandations relatives à la mise en œuvre du projet. L'année 2011 est prévue pour qu'on puisse tirer les premières leçons.

4.3 Résultat 1

4.3.1 Indicateurs

Résultat : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
- Nombre de projets développés par les associations	x		A lancer en 2011	Rien à signaler	A faire l'état des lieux en 2011
- Nombre de projets des associations déposés pour financement	x		A lancer en 2011	Rien à signaler	A faire la convergence avec le guichet unique dans le cadre des subventions de la FDA
- taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement	x		A lancer en 2011	Rien à signaler	Les associations ont tendances à proposer de projets de subvention. Les tentatives de micro financement deviennent de plus en plus faible
- taux d'adoption de pratiques et de techniques correctes		x	A lancer en 2011	Rien à signaler	Des efforts à déployer pour l'encadrement et le suivi des projets. La DPA souffre d'insuffisance de techniciens à cet effet.

4.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité des oasis et agricultrices.					Programmée en 2011
Améliorer la capacité de réponse aux besoins des bénéficiaires					Programmée en 2011
Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en terme de perception des subventions offertes par l'Etat ou d'autres partenaires					Programmée en 2011
Encadrer et appuyer les projets à financer fonciers : plantation de cactus					Recrutement de 3 animateurs en février 2011
Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 2 et 3 pour la bonne conduite des activités agricoles					Programmée en 2011

4.3.3 Analyse des progrès réalisés

les activités liées à ce résultat n'ont pas encore démarrées. En conséquence l'analyse des progrès réalisés est reportée pour l'année 2011, année de démarrage effectif de l'ensemble des activités du projet.

4.3.4 Risques et hypothèses

Risque et hypothèse	score	commentaires
Manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les associations.		A voir en 2011

4.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité		A voir en 2011
Efficienc e		A voir en 2011
Durabilité		A voir en 2011
Pertinence		A voir en 2011

4.3.6 Exécution budgétaire

Le projet n'a pas connu de dépenses en ce qui concerne les activités de ce résultat. Les réalisations global du budget sont en annexes.

4.3.7 Leçons apprises et recommandations

De même, les leçons à tirer sont à reporter après une accumulation d'un certain nombre d'expériences.

4.4 Résultat 2

4.4.1 Indicateurs

Résultat 2: La lutte contre la désertification est renforcée					Progrès : satisfaisant
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Volumes d'eau économisés par des techniques moins consommatrices d'eau	x		L'étude « baseline » est en cours de lancement	A voir en 2011	
Surfaces des oasis irriguées, réhabilitées et/ou restaurées	X				
stabilité du niveau de la nappe souterraine	x				
Etat de la qualité des eaux souterraines	x			A voir en 2011	
Superficie réhabilitée en agro foresterie				A voir en 2011	Réticence des agriculteurs vis-à-vis des activités forestières

4.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, en partenariat avec une association de chaque communes				x	Programmée en 2011. le besoin sera plus orienté pour une gestion privée.
Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs dans les anciennes palmeraies				x	Programmée en 2011. le besoin peut dépasser les prévisions.
Réhabiliter les oasis avec l'agro foresterie et l'agro écologie pour restaurer l'écologie des sols et augmenter leurs capacités de rétention hydrique				x	Programmée en 2011. risque de transformation de cette activité au profit d'autres activités agricoles pour les mêmes résultats. Le fumier est d'un grand intérêt dans l'amélioration des qualités physico chimiques et biologiques des sols.
Etudier les potentialités des ressources en eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et superficielles				x	Difficile à mettre en place

4.4.3 Analyse des progrès réalisés

1. Lien entre les activités et le résultat :

La réalisation de ces activités conduisent à ce Résultat, notamment celles relatives à la mise en place des système d'irrigation à économie d'eau, accompagnée par une mobilisation sociale pour la reconstitution des palmeraies à travers de nouvelles plantations. Le suivi des eaux souterraines est difficile à mettre en place, la nappe phréatique des oasis se recharge en grande partie par les eaux de crues. D'autres techniques simples à vulgariser, sont d'un grand intérêt pour la population et la restauration des sols tels que l'enherbement permanent à base de légumineuses (luzerne) et l'utilisation de fumier de bonne qualité produit sur l'exploitation. La foresterie est à conseiller à la périphérie des oasis permettant ainsi de constituer une ceinture verte et par conséquent protège l'oasis de l'effet asséchant des vents et de l'ensablement. Introduire des espèces forestières à l'exploitation n'est pas souvent la bien venue.

2. Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

Ces points seront traités durant les années à venir, une fois acquis plus d'informations sur le sujet.

3. Intégration « genre » et « environnement » :

Le projet est de nature environnemental, respecte les ressources naturelles par une utilisation plus rationnelle dans l'économie d'eau, les plantations et la restauration physico chimiques des sols. En plus des actions physiques sur le terrain, des mesures d'accompagnement sont nécessaires à travers la sensibilisation et la formation, chose prévue dans le projet.

4.4.4 Risques et hypothèses

Résultat 2 : La lutte contre la désertification est renforcée		
Risques issus du DTF	Niveau actuel	Commentaires
La disponibilité en eau souterraine diminue continuellement : le foncier est réglé sur les parcelles des projets à financer. AUEA est opérationnelle au puits collectifs	Pas de référence	à suivre après le démarrage du projet

4.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité		Les réalisations sont programmées en 2011.
Efficience		
Durabilité		
Pertinence		

4.4.6 Exécution budgétaire

La situation du Budget arrêtée au 31.12.2010 et donnée en annexe 3 de ce rapport.

4.4.7 Leçons apprises et recommandations

Les premières leçons à tirer seront indiqués dans les rapports des années suivantes.

4.5 Résultat 3

4.5.1 Indicateurs

Résultat 3: La valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées					Progrès : non encore démarré
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Superficies irriguées en techniques économiques en eau et cultivées en vitro plants de palmier dattier			Pas de référence, L'étude « Baseline » est en cours de lancement	Lancement des activités de terrain en 2011	Indisponibilité sur le marché de vitro plants.
Nombre d'agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté leurs parcelles avec des vitro plants,					
Nombre des agriculteurs ayant adopté la conduite du palmier dattier bio					
Qualité et quantité des dattes commercialisées					
Taux de régénération des deuxième et troisième strates dans les parcelles de palmier dattier (fourrage, arboriculture fruitière, PAMs, etc.					
Nombre de micro entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels					
Nombre de maisons d'hôtes/circuits éco touristiques développés et opérationnels					

4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Améliorer la filière dattière				x	La réalisation de ces activités est programmée à partir de 2011
Promouvoir la plantation des arbres fruitiers				x	
Promouvoir d'autres produits agricoles				x	
Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale				x	

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

3. Lien entre les activités et le résultat :

- Rien à signaler en matière de réalisations. Toutefois, les activités prévues sont en liaison avec le résultat à atteindre, à preuve d'exception après le démarrage effectif du projet.

4. Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

Le projet a connu des difficultés de démarrer les activités de terrain.

5. Intégration « genre » et « environnement » :

Le projet a prévu l'intégration du genre et de l'environnement dans la réalisation de ses activités.

4.5.4 Risques et hypothèses

Résultat 3: La valorisation et la diversification des produits de terroir sont consolidées		
Risques issus du DTF	Niveau actuel	Commentaires
Augmentation démesurée de la salinité (>7 mg/l)	Pas de référence, étude de ligne de base est à lancer en 2011	A prendre des mesures de la salinité des sols et de l'eau. La qualité des eaux, selon l'étude des typologie des oasis de 2009, réalisée par l'APDS, montre que les eaux de puits sont de bonnes qualité sont à de niveau nulle à faible de salinité. Faire attention au contraire à la sodicité des sols, responsable en grande partie de leur dégradation (peptisation)
Vitro plants insuffisant		
Hypothèses : foncier sur parcelle est réglé, AUEA fonctionne au puits collectif, espace pour accueillir les plants dans les pépinières est disponibles et suffisant.		

4.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité		Rien à signaler. Attendons la mise en œuvre du projet à partir de 2011
Efficience		
Durabilité		
Pertinence		

4.5.6 Exécution budgétaire

Voir la situation globale des réalisations budgétaires en annexes.

4.5.7 Leçons apprises et recommandations

De même, pour l'ensemble des activités, les leçons apprises ne seront ressenties qu'après le démarrage effectif des réalisations de terrain, c'est-à-dire à partir de 2011.

5 Bénéficiaires, partenaires

- **Bénéficiaires** : 1919 ménages, soit 13.605 personnes (hommes et femmes)
- **Acteurs essentiels au niveau provincial** :
 - province de Tata à travers ses divisions : division des affaires sociales (INDH, division des collectivités locales, division des affaires rurales)
 - direction provinciale de l'équipement et de transport (service de l'eau)
 - direction provinciale des eaux et forêts
 - la société civile et les groupements socioprofessionnels
- **Mise en œuvre** :
 - ministère de l'agriculture et des pêches maritimes (direction provinciale de l'agriculture de Tata)
 - ministère de l'économie et des finances
 - CTB (Agence Belge de Développement)

6 Suivi des décisions prises par le comité de pilotage (COFIL)

3 juillet 2009 : l'aspect environnemental est pris en considération, le projet étudiera la faisabilité technique et la pertinence de recourir aux énergies renouvelables notamment le photovoltaïque, pour les aspects de pompage de l'eau.

9 décembre 2010 : réunion du comité spécial des partenaires où M.DEMRURE a précisé que compte tenu de l'évolution actuelle au Maroc, notamment, le discours Royal concernant le rôle modifié de l'Agence pour la Promotion et le Développement des Provinces du Sud (APDS), il serait plus opportun que les activités prévues initialement pour cette agence, soient reprises par le Ministère de l'Agriculture. **L'ambassade proposera un avenant modifiant la convention spécifique dans ce sens.**

7. Annexes

Annexe 1 : Cadre logique

Annexe 2 : Activités M&E

Annexe 3 : Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Annexe 4 : Planification opérationnelle Q1-2011

Annexe 1 : Cadre logique

Objectif global			
Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines ...			
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adiss (communes d'Addis, Tigzert, Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes – femmes)	<p>Au moins 50% des d'Oasis de l'annexe d'Adiss (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration</p> <p>Au moins 50% de la Superficie Agricole Utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ligne de Base - rapports d'activité du Projet 	<ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation des superficies et l'intensification de la production conduisent à un alourdissement des tâches, notamment des femmes, surtout dans le cas de ménages pauvres
Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1 Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets développés par les associations - Nombre de projets des associations déposés pour financement - Taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement - Taux d'adoption de pratiques et de techniques correctes 	<p>Rapports d'exécution, d'évaluation à mi-parcours et final</p> <p>Livres des communes</p> <p>PV de réunions</p> <p>Enquêtes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les associations

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A1.1 Former et sensibiliser sur la	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation et de sensibilisation sur des thèmes liés à la 	

problématique de la viabilité des oasis	<p>problématique des oasis et les notions de base pour l'aborder (écosystème, cycle de l'eau, biodiversité, labellisation, ...), à la sauvegarde de l'environnement, à la problématique de l'eau en milieu oasien et aux bonnes pratiques agricoles adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des échanges et visites de projets similaires 	
A1.2 Améliorer la capacité de réponse des partenaires institutionnels aux besoins des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Séances de formation pour les partenaires (communes, DPA, Eaux et Forêts, Equipement et Environnement, INDH,...) en approche participative du Cycle de Projet, en communication et gestion des conflits, en thématiques transversales... 	
A1.3 Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en terme de perception des subventions offertes par l'état ou d'autres partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un diagnostic sur la mobilisation des subventions offertes dans la région • Entretenir un dialogue avec les AMC et autres entités afin d'adapter les offres au contexte locale et faciliter le traitement des dossiers soumis pour financement • Montage des dossiers à préparer par les animateurs techniques, le coordinateur du projet et la DPA (voir A1.4) 	
A1.4 Encadrer et appuyer les projets à financer	<ul style="list-style-type: none"> • 3 animateurs/trices technique et gestion à temps plein • Cours d'alphabétisation littéraire et fonctionnelle au profit des bénéficiaires, particulièrement les femmes • Accompagnement des bénéficiaires dans le montage, la réalisation et le suivi des projets des bénéficiaires 	
A1.5 Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 2 et 3 pour la bonne conduite des activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise • Formation des techniciens • Formation des associations pour la conduite des palmiers dattiers sur les périmètres réhabilités avec puits collectifs • Sensibilisation et la formation aux techniques culturelles du palmier dattier (nettoyage des touffes, pollinisation, récolte, irrigation, ...) et pour la conduite des palmiers dattiers biologique • Encadrement terrain (technicien DPA, service des aménagements) 	

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R2 : LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EST RENFORCEE	<ul style="list-style-type: none"> • Volumes d'eau économisés suite à la pratique de techniques moins consommatrices d'eau • Surfaces des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurées • Stabilité du niveau de la nappe souterraine • Etat de la qualité des eaux souterraines • Superficie réhabilitée en agro-foresterie 	Enquêtes Rapports de suivi Ligne de base	- la disponibilité en eau souterraine diminue continuellement Hypothèses : 1. Le foncier est réglé sur les parcelles des projets à financer 2. AUEA est opérationnelle au puit collectif

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A2.1. Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, en partenariat avec une association de chaque commune A.2.1.1. Equipement, en partenariat avec une association, de parcelles de palmier dattier en goutte à goutte sur terrain privé A.2.1.2. Equipement, en partenariat avec une association, de palmiers dattiers en goutte à goutte sur terrain collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Etude technique - Equipement (travaux à l'entreprise) - Coûts opérationnels - Contractualisation des bénéficiaires - Appui pour bénéficiaire des subventions de l'état pour l'équipement en goutte à goutte (voir A1.3) 	
A2.2. Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs dans les anciennes palmeraies A.2.2.1. Creusement et viabilisation de puits collectifs en terrain privé dans les trois communes A.2.2.2. Creusement et viabilisation de puits collectifs en terrain collectif dans les trois communes	<ul style="list-style-type: none"> - Etude technique - Equipement (travaux à l'entreprise) - Coûts opérationnels - Contractualisation des bénéficiaires 	
A2.3. Réhabiliter les oasis avec l'agro-foresterie et l'agro-écologie pour restaurer l'écologie des sols et augmenter leurs capacités de rétention hydrique	<ul style="list-style-type: none"> - Formation aux techniques et à la gestion de l'agro foresterie, du compostage et à la bonne conduite du troupeau,....(A1.5) - Introduction/Plantation de plantes fixatrices des sols et à valeur ajoutée - Appui pour la transformation et la commercialisation des produits (A3.2 et A3.3) 	

Activités par Résultat (suite)	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge

A2.4 Etudier les potentialités des ressources eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et des sols	<ul style="list-style-type: none">- Etude en cours de réalisation par l'Agence du Sud- Expertise (développement et implantation du système de suivi)- Acquisition de Matériel de mesure- Echantillonnage et analyse de laboratoire	
--	---	--

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R3 : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR LA VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR EST CONSOLIDEE	<ul style="list-style-type: none"> • Superficies irriguées en techniques économes en eau et cultivées en vitro-plants de palmier dattier • Nombre des agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté leurs parcelles avec des vitro-plants • Nombre des agriculteurs ayant adapté la conduite du palmier dattier bio • Qualité et quantité des dattes commercialisées • Taux de régénération des deuxième et troisième strates dans les parcelles de palmier dattier (fourrage, arboriculture fruitière, PAM, etc....) • Nombre de micro-entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels • Nombre de maisons d'hôtes/circuits écotouristiques développés et opérationnels 	Ligne de base Enquêtes marché Livres de l'unité de conditionnement Enquêtes ménages Marché d'Adiss Rapports de suivi de la DP	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation démesurée de la salinité (> 7 mg/l) - vitro plants en nombre insuffisant Hypothèses : <ol style="list-style-type: none"> 1. Foncier sur parcelle est réglé 2. AUEA fonctionne au puit collectif 3. l'espace pour accueillir les plants dans les pépinières est disponible et suffisant

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A3.1 Améliorer la filière dattière A3.1.1 Appuyer la plantation dans les 3 périmètres « irrigués en goutte à goutte » avec des vitro plants A3.1.2. Reconvertir les vieilles plantations et les palmiers peu productifs par la plantation de vitro plants, particulièrement dans les périmètres irrigués par les puits collectifs A3.1.3. Appuyer la labellisation de dattes biologiques dans les 3 communes	<ul style="list-style-type: none"> - Etude technique - Transport des vitro plants - Mise en pépinière des vitro plants - Appui pour la préparation du sol et la plantation - Contractualisation des bénéficiaires - Remplacement des palmiers improductifs - Transport de vitro plants - Mise en pépinière durant une année des vitro plants - Entretien des vitro plants plantés - formations sur la conduite du palmier dattier biologique (voir A1.5) - établir un plan d'action pour la production de dattes biologiques - initier avec les bénéficiaires le processus de labellisation 	
A3.2 Promouvoir d'autres produits agricoles		

<p>A3.2.1 planter des arbres fruitiers</p> <p>A3.2.2 Développer la culture des plantes médicinales et aromatiques</p> <p>A3.2.3 Développer l'apiculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation (voir A1.5) - Plantation de 120 Plants/ha avec 20 % remplacement et transport dans les parcelles irriguées en GàG sous palmeraie (voir A2.1.1): - Plantation de 250 Plants/ha Dans parcelles irriguées en GàG en terrain collectif avec 20 % remplacement et transport (voir A2.1.2) - Plantation de 40 plants/ha dans 13 oasis de plaine et 2 de montagne avec 20 % remplacement et transport (voir A2.2) - vulgarisation, encadrement (voir A1.5) - Diagnostic et collecte semences - Achat d'intrants, semence, plants et petit outillage pour associations - Rapports d'étude et de faisabilité, manuels d'alphabétisation fonctionnel. - Expertise - Séances de sensibilisation et de formation (voir A1.5) - Achat de ruches avec essaims - Achat de ruches vides - Matériel d'exploitation 	
<p>A3.3 Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale</p> <p>A3.3.1 Création de micro entreprises</p> <p>A3.3.2 Améliorer le conditionnement, le stockage et la commercialisation des dattes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formations et sensibilisation (voir A1.5) - Identification des jeunes désirants créer une micro-entreprise sera assurée en étroite collaboration avec l'IPED. - Identification des micro-projets à appuyer (voir A1.3 et A1.4) - étude de faisabilité pour la création d'une unité de traitement et de conditionnement de dattes et préparation d'un plan d'action - appuyer la CR d'Addis pour aménager une partie du marché hebdomadaire pour les dattes - Appuyer la population dans les 3 CR à s'organiser en coopérative ou un GIE pour l'organisation de la commercialisation, la réalisation et la gestion de l'unité de conditionnement et de traitement de dattes 	

A3.3.3 Appui au développement de nouvelles activités non agricoles dont l'écotourisme oasien	<ul style="list-style-type: none">- Identification et aménagement de maisons d'hôtes/gîtes ruraux- Développement de circuits touristiques- Appui à la commercialisation du produit « oasis de tata »	
--	--	--

Annexe 2 : Activités M&E

Annexe 3 : Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
A LA RÉHABILITATION DES OASIS DE L'ANNEXE D'ADDIS			1.557.080,00	90,71	0,00	90,71	1.556.989,29	0%
01 les capacités stratégiques et d'intervention des services			244.968,00	90,71	0,00	90,71	244.877,29	0%
01 Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité		COGES	14.800,00	0,00	0,00	0,00	14.800,00	0%
02 Améliorer la capacité de réponse des partenaires		COGES	4.368,00	0,00	0,00	0,00	4.368,00	0%
03 Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en		REGIE	72.000,00	90,71	0,00	90,71	71.909,29	0%
04 Encadrer et Appuyer les projets à financer		COGES	1.200,00	0,00	0,00	0,00	1.200,00	0%
05 Renforcer les capacités techniques et de gestion des		COGES	152.600,00	0,00	0,00	0,00	152.600,00	0%
02 La lutte contre la désertification est renforcée			824.658,00	0,00	0,00	0,00	824.658,00	0%
01 Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte en		COGES	336.330,00	0,00	0,00	0,00	336.330,00	0%
02 Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs dans les		COGES	464.290,00	0,00	0,00	0,00	464.290,00	0%
03 Réhabiliter les oasis avec l'agro-foresterie et l'agro-		COGES	13.762,00	0,00	0,00	0,00	13.762,00	0%
04 Etudier les potentialité des ressources en eau et mettre en		COGES	10.276,00	0,00	0,00	0,00	10.276,00	0%
03 La lutte contre la pauvreté est consolidée par la			487.454,00	0,00	0,00	0,00	487.454,00	0%
01 Améliorer la filière dattière		COGES	166.409,00	0,00	0,00	0,00	166.409,00	0%
02 Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers		COGES	76.750,00	0,00	0,00	0,00	76.750,00	0%
03 Promouvoir d'autres produits agricoles		COGES	42.075,00	0,00	0,00	0,00	42.075,00	0%
04 Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale		COGES	202.220,00	0,00	0,00	0,00	202.220,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			435.054,00	21.932,91	3.086,85	25.019,76	410.034,24	6%
01 Frais de personnel			164.000,00	10.208,59	1.337,64	11.546,23	152.453,77	7%
01 Coresponsable CTB		REGIE	120.000,00	8.806,84	1.337,64	10.144,48	109.855,52	8%
02 Secrétaire comptable		REGIE	44.000,00	1.401,75	0,00	1.401,75	42.598,25	3%
02 Investissements			48.050,00	4.354,29	0,00	4.354,29	43.695,71	9%
		REGIE	507.054,00	22.023,62	3.086,85	25.110,47	481.943,53	5%
		COGEST	1.485.080,00	0,00	0,00	0,00	1.485.080,00	0%
		TOTAL	1.992.134,00	22.023,62	3.086,85	25.110,47	1.967.023,53	1%



	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
01 Acquisition de véhicules type pick up double cabine		REGIE	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
02 Acquisition de motocyclettes		REGIE	2.550,00	0,00	0,00	0,00	2.550,00	0%
03 Acquisition de micro-ordinateurs		REGIE	4.900,00	3.528,79	0,00	3.528,79	1.371,21	72%
04 Acquisition d'imprimantes		REGIE	600,00	825,50	0,00	825,50	-225,50	138%
03 Fonctionnement			97.004,00	4.813,07	40,78	4.853,85	92.150,15	5%
01 Frais de fonctionnement		REGIE	97.004,00	4.813,07	40,78	4.853,85	92.150,15	5%
04 Evaluations, Audits, Monitoring			126.000,00	2.556,96	1.708,43	4.265,39	121.734,61	3%
01 Etude ligne de base		REGIE	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
02 Evaluation à mi-parcours		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
03 Evaluation finale		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
04 Préparation des réunions des comités et missions		REGIE	16.000,00	2.556,96	1.708,43	4.265,39	11.734,61	27%
05 Expertise et audit		REGIE	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%

REGIE	507.054,00	22.023,62	3.086,85	25.110,47	481.943,53	5%
COGEST	1.485.080,00	0,00	0,00	0,00	1.485.080,00	0%
TOTAL	1.992.134,00	22.023,62	3.086,85	25.110,47	1.967.023,53	1%



Nouvelle version du budget

BUDGET TOTAL			Mode d'exéc.	BUDGET TOTAL	%	
A	La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Addis (Communes d'Addis, Tigzert et Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes et femmes)			1 527 410	77%	
A 01	Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées			258 138	13%	
A 01 01	Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité des oasis	Régie	14 800			
A 01 02	Améliorer la capacité de réponse des partenaires institutionnels aux besoins des bénéficiaires	Régie	4 368			
A 01 03	Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en terme de perception des subventions offertes par l'état ou d'autres partenaires	Régie	72 000			
A 01 04	Encadrer et Appuyer les projets à financer/Organisation des foires agricole	Cog/DPA	14 370			
A 01 05	Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 02 et 03 pour la bonne conduite des activités agricoles	Régie	152 600			
A 02	La lutte contre la désertification est renforcée			790 276	40%	
A 02 01	Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, parcelle de démonstration chez un particulier par commune	Cog/DPA	120 000			
A 02 02	Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs en terrains privés dans les anciennes palmeraies avec un réseau d'irrigation en PVC dans les trois communes	Cog/DPA	660 000			
A 02 03	Etudier les potentialité des ressources en eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et des sols	Régie	10 276			
A 03	La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits du terroir			478 996	24%	
A 03 01	Améliorer la filière dattière	Cog/DPA	180 169			
A 03 02	Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers	Cog/DPA	76 750			
A 03 03	Promouvoir d'autres produits agricoles	Cog/DPA	42 077			
A 03 04	Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale	Cog/DPA	180 000			
Z	Moyens généraux			464 724	23%	
Z 01	Frais de personnel	Régie	164 000		8%	
Z 02	Investissements	Régie	55 500		3%	
Z 03	Fonctionnement	Régie	97 004		5%	
Z 04	Evaluations, Audits, Monitoring	Régie	148 220		7%	
TOTAL				1 992 134	100%	
				COGESTION	1 273 366	64%
				REGIE	718 768	36%

Nouvel échéancier du projet

Lignes budgétaires			Budget	%	2010	2011	2012	2013
Code	Mode	Description	EUR		Totaux	Totaux	Totaux	
A		La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Addis (Communes d'Addis, Tigzert et Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes et femmes)	1 527 411	77%		476 376	664 168	386 776
R 01		Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées	258 138	13%		74 000	74 168	109 879
A 01 01	Régie	Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité des oasis	14 800			14 800	0	0
A 01 02	Régie	Améliorer la capacité de réponse des partenaires institutionnels aux besoins des bénéficiaires	4 368			0	4 368	0
A 01 03	Régie	Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en terme de perception des subventions offertes par l'état ou d'autres partenaires	72 000		91	18 000	18 000	35 909
A 01 04	Cog/DPA	Encadrer et Appuyer les projets à financer/Organisation des foires agricole	14 370			4 800	4 800	4 770
A 01 05	Régie	Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 02 et 03 pour la bonne conduite des activités agricoles	152 600			36 400	47 000	69 200
R 02		La lutte contre la désertification est renforcée	790 276	40%		260 276	370 000	160 000
A 02 01	Cog/DPA	Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, parcelle de démonstration chez un particulier par commune	120 000			0	120 000	0
A 02 02	Cog/DPA	Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs en terrains privés dans les anciennes palmeraies avec un réseau d'irrigation en PVC dans les trois communes	660 000			250 000	250 000	160 000
A 02 03	Régie	Etudier les potentialité des ressources en eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et des sols	10 276		0	10 276	0	0
R 03		La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits du terroir	478 997	24%		142 100	220 000	116 897
A 03 01	Cog/DPA	Améliorer la filière datière	180 169			60 000	60 000	60 169
A 03 02	Cog/DPA	Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers	76 750			18 000	40 000	18 750
A 03 03	Cog/DPA	Promouvoir d'autres produits agricoles	42 078			14 100	20 000	7 978
A 03 04	Cog/DPA	Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale	180 000		0	50 000	100 000	30 000
Z		Moyens généraux	464 724	23%		135 952	124 806	182 033
Z 01	Régie	Frais de personnel	164 000	8%	10 209	41 000	41 000	71 791
Z 02	Régie	Investissements	55 500	3%	4 354	51 146	0	0
Z 03	Régie	Fonctionnement	97 004	5%	4 813	24 251	24 251	43 689
Z 04	Régie	Evaluations, Audits, Monitoring	148 220	7%	2 557	19 555	59 555	66 553
		Total Général	1 992 134	100%		612 328	788 974	568 809
		En Cogestion	1 273 367	64%		396 900	594 800	281 667
		En Régie	718 767	36%		215 428	194 174	287 142

Annexe 4 : Planification opérationnelle Q1-2011